



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – mars 2018

01 03 : Onesse & Laharie - recours gracieux contre l'arrêté préfectoral n°2017-2058 du 3 janvier 2018 publié au recueil des actes administratifs des Landes n° 40-2018-006 du 15 janvier 2018, portant adhésion au régime forestier des bois, propriété de la commune (2 pages + cartes)

01 03 : Pinèdes Singes – La SEPANSO, qui a relevé appel du jugement du 12/02/2018 relaxant le gérant de cet établissement, a confié à Me Ruffié le soin de défendre ses intérêts. L'avocat a demandé copie du dossier.

01 03 : Maubourguet (Gers) – CLE du SAGE Adour Amont – SEPANSO 40 excusée (mandat à FNE 65) – PV officiel : 6 pages (Projet de territoire, érosion diffuse et impact des épandages de produits chimiques).

01 03 : Mont de Marsan - Les représentants des Amis de la Terre (Catherine Lataconoux et Roland Legros) et de la SEPANSO (Patrick Ponge) ont été auditionnés par les 4 membres de la cellule nationale d'expertise sur les Projets de Territoire (Pierre-Etienne Brich, Claude Maileau, Louis Hubert et Daniel Reininguer) au sujet du Midour. Compte rendu de Patrick : 1 page.

04 03 : Ondres - Dossier 1800382 – La SEPANSO répond au Tribunal administratif en adressant les pièces complémentaires demandées.

05 03 : Misson – Arrêt de la Cour des Appels Correctionnel de Pau – La Société Fertinagro est condamnée à indemniser l'agriculteur dont les récoltes ont été brûlées par les effluents acides de l'usine de fabrication d'engrais.

05 03 : Mont de Marsan – CDESI – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

05 03 : Dax – Déviation Est de Dax – Comité de suivi annuel des mesures compensatoires – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

06 03 : Saubrigues – les opposants (parmi lesquels la SEPANSO) au projet de la commune (Modification n° du PLU pour l'ouverture d'une zone dédiée aux hébergements touristiques) découvrent que le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable le 28 janvier 2018 (Rapport et conclusions : 42 pages). Dans la mesure où ce commissaire enquêteur fait référence à la Convention d'Aarhus, la SEPANSO espère que tous les élus qui veulent soutenir un projet prendront soin d'informer leurs administrés avant d'engager des dépenses...

06 03 : Saint-Yaguen – Décision de la SAFER : Rétrocession « installation d'une jeune agricultrice avec DJA sur une structure qui disposera après attribution de 400 ha de SAU pour 4 associés exploitants à titre exclusif et qui développera un atelier d'ovins viande » - La SEPANSO observe que les parcelles dont nous avons constaté la dégradation alors qu'elles doivent être protégées au titre de la Directive Habitats y figurent.

06 03 : Saint-Pé-Saint-Simon (40170) – Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Gélise – La SEPANSO Landes, excusée, a donné pouvoir à Elsa Magoga, chargée de mission SEPANLOG – Notes de séance : 1 page.

07 03 : Mont de Marsan – Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation « Faune sauvage captive » - SEPANSO excusée – PV officiel : 12 pages

08 03 : Accès à la justice – Georges Cingal attire l'attention d'Arnaud Schwartz, représentant FNE au Comité économique et social européen sur l'accès à la justice. Son intervention fait suite à la publication de la communication de la Commission européenne "Actions destinées à améliorer le respect de la législation environnementale et la gouvernance environnementale". La SEPANSO attire l'attention sur le coût des procédures en Cour d'Appel (obligation d'avoir recours à un avocat) et sur l'absence de dédommagement lors que l'auteur de l'arrêté querellé retire son arrêté.

08 03 : Consultation publique - Projet de décret relatif aux éoliennes terrestres et portant diverses dispositions de simplification et clarification du droit de l'environnement – Georges Cingal a écrit : *« Ce projet de décret ne constitue pas une modification non substantielle de la réglementation sur les installations classées. Il va à l'encontre de la Convention d'Aarhus, ratifiée par la France, qui prévoit que tous les citoyens puissent avoir accès à l'information et exprimer leur point de vue sur tout projet ayant des incidences sur l'environnement. Ce projet poursuit la dérive qui, sous prétexte de simplification administrative, avait mis en place le « dispositif d'enregistrement » (Autorisation simplifiée). Sachant que parallèlement à ce projet notre gouvernement valide le droit à l'erreur, la SEPANSO tient à faire observer que moins de personnes sont consultées, plus le risque d'erreur est grand. La SEPANSO dénonce l'hypocrisie du projet, lequel intitulé "projet de décret relatif aux éoliennes terrestres et portant diverses dispositions de simplification et clarification du droit de l'environnement" va concerner en fait beaucoup plus d'installations. Qui plus est « la règle du silence vaut accord », applicable aux installations classées, risque d'engendrer encore plus de problème avec la cure d'amaigrissement que subissent les services de l'Etat. Au niveau du département des Landes, nous déplorons cette situation. »*. Jean-Louis Catalan a écrit : *« Ce projet de décret, fondé sur des choix raisonnables, ouvre la voie à des abus dont on distingue aujourd'hui les prémices. Au nom des énergies alternatives leurs promoteurs et intérêts collatéraux, piétinent environnement et droit. Aller vite et/ou éviter les blocages infondés, n'autorise pas ce blanc-seing »*

08 03 : Mimizan – le préfet répond à notre courrier du 11 février concernant le permis de construire dont nous doutons de la validité : *« ... le permis de construire a été délivré conformément à l'article L.422-5 du code de l'urbanisme et n'a suscité aucune observation de la part de mes services... »*

09 03 : Bayonne et Tarnos – Pêche aux filets dans le port – Dossier 17146 - Me Ruffié, dépendant les intérêts de l'association Salmo Tierra, de la SEPANSO 40 et de la SEPANSO 64 a adressé un mémoire au Tribunal administratif de Bordeaux et un mémoire au Tribunal administratif de Pau (19 pages + 23 pièces jointes) pour demander l'annulation du refus d'exercer ses pouvoirs de police au Préfet de Région (10/01/2018) et qu'il lui soit enjoint de mettre en œuvre ses pouvoirs de police.

09 03 : Dax (Sous-Préfecture) – Elargissement de l'A63 entre Saint-Geours de Maremne et Ondres – Sous-commission du comité de suivi des effets sur l'environnement de l'élargissement (mesures compensatoires) – Annie Mogan a représenté la SEPANSO.

09 03 : Mimizan – Suivi des dossiers T 111et T 02 - conférence téléphonique SEPANSO // Me François Ruffié

09 03 : Biscarrosse - Réunion du Groupe de Pilotage du projet de Restauration et Amélioration de la qualité d'accueil du Port de Navarrosse – Alain Caillet a représenté la SEPANSO (notes de séance : 2 pages) – La Société des Amis de Navarrosse était naturellement bien représentée (Pierre Bonnet, Boris Nieto et Jacques Lafargue)

09 03 : Grand Dax – Contournement Est – Exécution des mesures compensatoires – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

11 03 : Pouydesseaux – Courrier au préfet au sujet d'un étonnant certificat d'urbanisme (2 pages + 3 pièces jointes)

12 03 : Les associations (FNE-MP, AT-32, SEPANSO-40 et SEPANSO-64) demandent l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral délivrant l'autorisation unie pluriannuelle (AUP) de gestion collective à

l'organisme unique de gestion collective (OUGC) IRRIGADOUR sur le périmètre de l'Adour (A.P. du 25 août 2017) – Recours : 31 pages + 8 pièces jointes

12 03 : Arjuzanx – la SEPANSO adresse trois recours au Tribunal administratif.

- Nous demandons l'annulation de l'arrêté du Préfet des Landes en date du 18 octobre 2017 n°2017-2006 autorisant le défrichement de 69 ha sur la commune de Arjuzanx (Landes), l'annulation par voie de conséquence la décision explicite par laquelle Monsieur le Préfet des Landes, le 6 février 2018, a rejeté les recours administratifs préalable du 13 décembre 2017 et du 11 janvier 2018. Et enfin l'annulation par voie de conséquence des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000916C0001 et PC 04000916C0002.

- Nous avons naturellement satisfait à la nécessité de produire deux recours distincts pour demander l'annulation des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000916C0001 et PC 04000916C0002.

12 03 : Arengosse - la SEPANSO adresse trois recours au Tribunal administratif.

- Nous demandons l'annulation de l'arrêté du Préfet des Landes en date du 18 octobre 2017 n°2017-2005 autorisant le défrichement de 69 ha sur la commune de Arengosse (Landes), l'annulation par voie de conséquence la décision explicite par laquelle Monsieur le Préfet des Landes, le 6 février 2018, a rejeté les recours administratifs préalable du 13 décembre 2017 et du 11 janvier 2018. Et enfin l'annulation par voie de conséquence les permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000616C0003 et PC 04000616C0004.

- Nous avons naturellement satisfait à la nécessité de produire deux recours distincts pour demander l'annulation des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000616C0003 et PC 04000616C0004.

12 03 : Mézos - la SEPANSO adresse trois recours au Tribunal administratif.

- Nous demandons l'annulation de l'arrêté du Préfet des Landes en date du 18 octobre 2017 n°2017-2007 autorisant le défrichement de 69 ha sur la commune de Mézos (Landes), l'annulation par voie de conséquence la décision explicite par laquelle Monsieur le Préfet des Landes, le 6 février 2018, a rejeté les recours administratifs préalable du 13 décembre 2017 et du 11 janvier 2018. Et enfin l'annulation par voie de conséquence les permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04018216M0020 et PC 04018216M0021.

- Nous avons naturellement satisfait à la nécessité de produire deux recours distincts pour demander l'annulation des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04018216M0020 et PC 04018216M0021

12 03 : Morcenx - la SEPANSO adresse quatre recours au Tribunal administratif.

- Nous demandons l'annulation de l'arrêté du Préfet des Landes en date du 7 décembre 2017 n°2017-2165 autorisant le défrichement de 77 ha sur la commune de Morcenx (Landes), l'annulation par voie de conséquence la décision explicite par laquelle Monsieur le Préfet des Landes, le 6 février 2018, a rejeté le recours administratif préalable du 6 décembre 2017. Et enfin l'annulation par voie de conséquence les permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 040 197 16 C0014, PC 040 197 16 C0015 et PC 040 197 16 C0016.

- Nous avons naturellement satisfait à la nécessité de produire trois recours distincts pour demander l'annulation des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 040 197 16 C0014, PC 040 197 16 C0015 et PC 040 197 16 C0016.

12 03 : Morcenx – le préfet adresse à la SEPANSO la réponse au courrier du 6 février : « ... *Compte tenu de ces éléments, je regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande (recours gracieux)...* »

12 03 : Aire de stockage Bois Tempêtes – Courrier au préfet des Landes et au préfet de Région pour obtenir une clarification en matière de gestion de ces aires (1 page)

12 03 : Labatut – courrier au préfet : dégradation d'une berge de la rive droit du Gave de Pau (remblais avec des déchets)

12 03 : Mont de Marsan – Rapport (19 pages + 10 pièces jointes) de René Clavé analysant l'arrêté préfectoral n° 2017/118 portant l'approbation du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de la Base Aérienne BA118 intégrant l'usage de la postcombustion enclenchée à 100% aux décolleges et

l'atterrissage à courte distance. Ce rapport est adressé au Président de la République, Chef des Armées, au Ministre d'Etat Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, à la Ministre des Armées, à la Ministre de la Santé, au Préfet des Landes, au Président du Conseil Départemental des Landes et au Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

12 03 : Messanges – réunion consultative Plan Local d'Urbanisme – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

13 03 : Tribunal administratif - Dossier 1602323-2 (circuit engins motorisés à Magescq) – La clôture de l'instruction de cette affaire est fixée au 27 mars 2018 à 12h00.

13 03 : Tribunal administratif - Dossier 1602323-2 (circuit engins motorisés à Magescq) – Le Tribunal adresse le mémoire de la partie adverse daté du 12 mars (9 pages)

13 03 : Labatut – CEMEX réalise divers travaux (élimination d'exotiques et aménagements favorable aux cistudes) après échanges avec la SEPANSO.

13 03 : Mimizan – La SEPANSO et l'Association libre du Lotissement Camp d'Argent forment un recours gracieux auprès de la commune pour demander le retrait du permis de construire PC 4018417M0151.

13 03 : Mées – réunion « Eau et agriculture » à l'initiative du Conservatoires d'Espaces Naturels d'Aquitaine, gestionnaire du site Natura 2000 (tourbières de Mées)

13 03 : Mont de Marsan - Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un nouvel atelier de maintenance d'aéronefs et régularisation d'un atelier de maintenance d'aéronefs (installation classées pour la protection de l'environnement) sur la base aérienne 118 – Observations SEPANSO : deux pages.

13 03 : Sacs en plastique – La SEPANSO observe que certains producteurs ont décidé de contourner la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 en distribuant des sacs plus résistants sur lesquels ils inscrivent « sac réutilisable » « Ne pas jeter dans la nature ». Un courrier est adressé à Nicolas Hulot.

14 03 : Oies sauvages – Dossier CHAP(2016)825 – La Commission de l'Union européenne informe la SEPANSO qu'elle se prépare à classer la plainte que nous lui avons adressée le 24 février 2016 pour dénoncer le laxisme complaisant des autorités françaises (aucun PV dressé aux auteurs de tirs sur des oies en période de fermeture). Depuis cette date le Conseil d'Etat a condamné les autorités françaises (arrêt du 7 février 2017). *«... A la connaissance de la Commission, il semble qu'aucune tolérance administrative n'ait été mise en œuvre concernant le respect de la date de fermeture de la saison de chasse à l'oie cendrée 2017-2018... je tenais par ailleurs à vous assurer que pour le futur, les services de la Commission veilleront à ce que les périodes de chasse autorisée pour l'oie cendrée soient respectées ; et dussent les pratiques décisionnelles de tolérance susmentionnées se reproduire, prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le droit de l'Union... »*

14 03 : CODERST – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 6 pages

14 03 : Sainte-Marie de Gosse – SAGE Adour aval

15 03 : Mont de Marsan – Comité Consultatif Environnement – SEPANSO excusée.

15 03 : Peyrehorade – PLUI Orthe Arrigans – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

16 03 : Pontonx Sur/Adour – 56^{ème} Congrès des Jeunes Agriculteurs des Landes – Table ronde : « *Quelle agriculture pour demain ?* » (Lionel Causse, député + Céline Imart, Vice-présidente J.A.France + François Darbo, Président J.A.40 + Georges Cingal, Président SEPANSO40 + Christian Bouet, Familles rurales 40). La SEPANSO transmet le message d'un agriculteur landais malade à la suite de l'emploi de pesticides ; dans le salaire de la peur il fallait s'exposer à une mort brutale (explosion de TNT) : actuellement les agriculteurs en utilisant des produits chimiques jouent avec leur vie (différence : leur mort ne sera pas brutale et ils peuvent mettre en danger la vie d'autrui)

16 03 : Limoges – Assemblée générale de FNE Nouvelle Aquitaine – SEPANSO 40 excusée.

17 03 : Saint-Jean de Marsacq – La SEPANSO écrit au maire au sujet de l'enfouissement de déchets d'animaux issus de la chasse à proximité de la grange aux chasseurs (1 page) – Copie adressée au préfet.

19 03 : Mimizan – Dossier 1600830-2 – Le Tribunal administratif adresse copie de son ordonnance en date du 8 mars – La requête de la Fédération SEPANSO est rejetée (le maire ayant retiré le permis de construire contesté).

19 03 : Mimizan – Dossier 1600829-2 – Le Tribunal administratif adresse copie de son ordonnance en date du 8 mars – La requête de la Fédération SEPANSO est rejetée (le maire ayant retiré le permis de construire contesté).

19 03 : Mimizan – Me Ruffié adresse une plainte au Procureur de la République de Mont de Marsan (3 pages) - Le dossier est enregistré au parquet sous le N° 18093/47. Il est à l'étude chez le magistrat.

19 03 : Grand Dax – PLUI – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Notes préparatoires : 3 pages.

20 03 : Mont de Marsan – Commission Départemental de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers – André Rossard a représenté la SEPANSO – PV officiel (5 pages) + Avancement de l'inventaire des terres considérées comme friches (10 pages)

20 03 : Heugas – bilan et cartographie fritillaires

21 03 : Mazerolles – Le préfet accuse réception du recours gracieux que lui a adressé la SEPANSO le 31 janvier concernant l'autorisation de défrichement n° 2017-2220.

21 03 : Bégaar – Commission de suivi de site du centre de tri, de recyclage et de stockage de déchets industriels et banals et du centre de matériaux inertes exploités par la société CLDTI – Présentation Powerpoint : 28 pages – Geroges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 7 pages

21 03 : Paris – Conseil d'Etat – Examen des recours LGV

22 03 : SAGE Born et Buch – Jugement 1603647-2 - A la demande de Bassin d'Arcachon Ecologie, le Tribunal administratif de Bordeaux annule l'arrêté des préfets de la Gironde et des Landes du 28 juin 2016 en tant que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Etangs littoraux Born et Buch » n'inclut pas dans les zones humides prioritaires, d'une part, les zones humides du delta de la Leyre et du domaine de Bayonne et, d'autre part, l'ensemble des zones humides du site Natura 200 « Forêts dunaires de la Teste ».

22 03 : Misson - PLUI Orthe Arrigans - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

22 03 : Mimizan – Problème induit par un projet d'urbanisme pour les habitants de la Résidence de la Forêt. Ils ont rencontré l'adjoint en charge de l'urbanisme et des fonctionnaires territoriaux, mais ont peu d'espoir de convaincre les responsables de la commune. Alain Caillet a représenté la SEPANSO qui avait adressé un courrier préparé par J. Dupouy et Mme Chevallereau au maire pour attirer son attention sur les problèmes dans ce secteur (ancien lit du Courant...). Notes : 1 page

22 03 : Tarnos – remblais illégaux impactant une zone humide signalés par le CADE et la SEPANSO – l'administration envisage de produire un arrêté imposant à la Société Luzienne de Travaux Public l'élimination des déchets entassés illégalement sur la zone humide – Le procureur qui instruit la plainte des associations sera informé.

23 03 : Aire sur Adour – Terralia transmet son rapport annuel 2017 (60 pages)

23 03 : Messanges – La commune transmet les pièces que nous avons demandées lors de la réunion du 12 mars

23 03 : Consultation publique relative à une initiative européenne sur les pollinisateurs – La SEPANSO qui avait participé à cette initiative a naturellement participé à cette consultation et invité ses ami(e)s à participer également.

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/99dabe82-0d08-4141-ba33-7d7bc100fbb7?draftid=4fd35d21-82b4-49d7-af1a-a01f2c08cdd6&surveylanguage=FR>

23 03 : Gouts – échanges entre l'une de nos adhérentes et l'inspectrice des installations à propos des problèmes posés par l'entreprise Baptistan (carrières)

23 03 : Dax (sous-préfecture) - Elargissement de l'A63 entre Saint-Geours de Maremne et Ondres – Sous-commission du comité de suivi des effets sur l'environnement de l'élargissement (1% paysages)

24 03 : Saint-Cricq du Gave – Assemblée générale de la Fédération SEPANSO Landes – PV : 2 pages (+ rapports) – Tous les documents sont en ligne. M. Plantier, maire de Mimizan s'est vu attribuer le Prix Cascan tandis que Didier Canteloup s'est vu attribuer le prix Mille Flous – Le Bureau exécutif comprend les mêmes membres ; un changement mérite d'être signalé un nouveau vice-président a été élu : Jean Dupouy, webmestre est désormais également vice-président.

26 03 : Saint-Jean de Marsacq - Contentieux RTG (soumission au régime forestier des forêts communales) - Le Conseil d'Etat a rayé l'affaire du rôle et a renvoyé celle-ci à la section du contentieux. La formation des 5ème et 6ème chambres réunies a estimé que l'affaire ne pouvait être tranchée par elle, mais devait être examinée par une formation supérieure : la formation de section du contentieux.

26 03 : Duhort-Bachen - Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de sables et graviers aux lieux dits Petepou et Menon – Observations SEPANSO : 5 pages

27 03 : Lussagnet – Transmission du bilan annuel 2017 du Système de Gestion des Sites TIGF (8 pages)

27 03 : Mimizan – A la demande de la SEPANSO, Me Ruffié adresse un courrier au préfet pour obtenir plusieurs informations sur la gestion de la sécurité dans le secteur (suivi de la désaffectation de l'hélistation par la commune)

27 03 : Rion des Landes – Enquête publique préalable à l'autorisation de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel DN 200 entre Castets et Rion des Landes
Le chef de projet, suite à cet envoi, a téléphoné à Georges Cingal. Ainsi ont pu être exposées les attentes de la SEPANSO, en particulier la saisine en amont.

27 03 : Messanges – Présentation du PLUI au public – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Beaucoup de membres de l'association Messanges Environnement, dont Denis Oulès (président) étaient présents.

28 03 : Morcenx – Transmission du rapport annuel 2017 de la Société INERTAM (32 pages)

28 03 : Mont de Marsan – Dossier 1702575 (Plan d'Exposition au Bruit) – Le Tribunal administratif adresse copie d'un mémoire en défense présenté par la préfecture des Landes (11 pages + 17 pièces jointes)

28 03 : Biscarrosse – Plan plage et projet de piste cyclable – Plusieurs riverains répondent au président de la communauté de communes en revenant sur les points auxquels il n'a pas répondu dans le courrier qui réagissait à leurs interpellations du 29/11/2017.

28 03 : Ychoux – Présentation du Plan Local d'Urbanisme (orientations d'aménagement et de programmation, zonages et règlement) – Alain Caillet a représenté la SEPANSO.

29 03 : Saint-Hilaire de Lusignanx (47) – Journée d'études de l'ASTEE (Les micropolluants dans l'eau : de la stratégie à l'action)

29 03 : Saint-Lon les Mines - Enquête publique relative à la modification du plan d'occupation des sols – Observations de la SEPANSO : 1 page.

29 03 : Mimizan – A la demande de la SEPANSO, Me Ruffié soumet à la censure du Tribunal administratif de Pau le refus de retrait de la Commune de Mimizan ensemble les délibérations du Conseil municipal de Mimizan en date du 21 novembre 2017 et du 26 décembre 2017 (13 pages + 12 pièces jointes) – Ce recours est enregistré sous le numéro 1800683-1

29 03 : Saint-Geours d'Auribat - Enquête publique relative à la demande de renouvellement et d'extension d'une carrière d'argile à Saint-Geours d'Auribat (lieu-dit Arbageas) et à Onard (lieu-dit Cournet) – Observations SEPANSO : 3 pages

30 03 : Mont de Marsan – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur à propos des avantages et inconvénients résultant de la demande d'autorisation d'exploiter un nouvel atelier de maintenance d'aéronefs et la régularisation d'un atelier de maintenance d'aéronefs (installations classées pour la protection de l'environnement) sur la base aérienne 118 : 57 pages – Avis favorable à la régularisation administrative et réglementaire du bâtiment RAF3 ; avis favorable à la demande d'autorisation de construire et d'exploiter un nouvel atelier RAF4 de maintenance d'aéronefs (installations classées pour la protection de l'environnement) sur la base aérienne 118

30 03 : Dax (sous-préfecture) - Elargissement de l'A63 entre Saint-Geours de Maremne et Ondres – Sous-commission du comité de suivi des effets sur l'environnement de l'élargissement (mesures compensatoires) – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

Documents en français

Monographie maritime Façade atlantique 2017 – Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique – 72 pages

http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/monographie_sa_2017.pdf

Comment accélérer la transition énergétique ? – Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte _ Comité économique, social et environnemental – 172 pages - http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_04_loi_transition_energetique.pdf

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne – Dossier de concertation = détermination du fuseau de moindre impact – Atlas cartographique – RTE – 80 pages

http://www.sepanso.org/ftp-ext/dossier33/DFMI_ATLAS_DEF.pdf

Pour des élèves en meilleure santé – Avis du Comité Economique Social et Environnemental – 82 pages

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_05_eleves_sante.pdf

Les ONG peuvent demander un réexamen des autorisations d'OGM – InfOGM – 3 pages

<https://www.infogm.org/6510-ue-ogm-UE-ong-peuvent-demander-reexamen-autorisations>

Le diaporama que Stéphane Lhomme utilise pour ses conférences sur les compteurs communicants (Linky, Gazpar...) – Notre ami nous autorise à communiquer le lien (128 diapos)

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/COMPTEURS-2018-MARS.pdf>

Les produits chimiques (y compris nanos) dans notre vie

<https://chemicalsinourlife.echa.europa.eu/fr/home>

Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétique – Rapport de l'ANSES publié le 27 mars – 382 pages

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011SA0150Ra.pdf>

Les milieux humides et aquatiques continentaux – Thema – Commissariat général au développement durable – 248 pages

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Les%20milieux%20humides%20et%20aquatiques%20continentaux.pdf>

Stratégie nationale biomasse – 351 pages

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-30869-strategie-nationale-biomasse.pdf>

Documents en anglais :

How to get rid of dirty diesels on city roads ? – Transport & Environment – 26 pages

https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/TE%20Air%20Quality%20Report_FINAL_12032018%20NEW.pdf

Green biotechnologies: a strategic issue for the future of the French seed industry – 20 pages -

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France (sans surprise ! en faveur de la transgénèse)

<https://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-academiques/n3af-2018-2-green-biotechnologies-strategic-issue-future-french-seed>

Internet site (new) :

<https://chemicalsinourlife.echa.europa.eu/>

Light pollution is altering plant and animal behaviour – Horizon (EU Research and Innovation Magazine) – 5 pages – 27.03/2018

https://horizon-magazine.eu/article/light-pollution-altering-plant-and-animal-behaviour_en.html?utm_source=HORIZON&utm_campaign=be16986bbe-EMAIL_CAMPAIGN_2018_03_28&utm_medium=email&utm_term=0_bdcf6f64ca-be16986bbe-105600441

Plastic strategy in Europe : the transition to a circular economy – EU Files – 44 pages

<https://www.europeanfiles.eu/wp-content/uploads/2018/03/Plastic-Strategy-in-Europe-The-transition-to-a-circular-economy-March-April-2018-Issue-51.pdf>